

DECISION COMMUNAUTAIRE

Collecte des bornes de point apports volontaires sur le territoire de la Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat.

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/46/5.4/21.03.2022-5 du 21 mars 2022 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » délègue au Président, pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réparer la benne à ordures ménagères grue qui réalise la collecte des bornes d'apports volontaires sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat, il convient donc de faire appel à l'entreprise SARL SAROM afin de réaliser la collecte des ceux-ci le 3, 4 et 5 mai 2022 ;

VU le devis n° PG002/0422 du 29/04/2022,

DECIDE

Article 1^{er} : d'accepter le devis de la Société SAROM, 15 avenue Pierre Grand - Bureau N° 10 du MIN de Cavaillon - 84300 CAVAILLON.

Pour un montant forfaitaire pour 3 jours de 3 900,00 € H.T soit 4 290,00 € TTC.

Article 2 : Les crédits nécessaires au règlement de cette prestation seront inscrits au budget de la communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Monteux, le 02 mai 2022

Président,



Acte exécutoire
Loi n°82-213 du 2 mars 1982 ;
Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;
Envoyé le : 6 mai 2022
Affiché le : 6 mai 2022

Christian GROS,

Président de la Communauté d'Agglomération
« Les Sorgues du Comtat »





SARL SAROM
15 Avenue Pierre Grand – bureau N°10
MIN de Cavaillon - 84300 Cavaillon
Tel : 0490945519
Siret : 519 126 536 00019 – code NAF : 3811Z

Nom : Pierre GIUDICELLI
Tél : 06 07 49 22 75
Email : pierregiudicelli@gmail.com

Communauté d'Agglomération
des Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon CS6075
84170 Monteux

Cavaillon le 29/04/2022

A L'attention de Madame LINAGE

Objet : Devis / Collecte des PAV sur 3 jours
Devis : PG002/0422

Madame,

Faisant suite à votre demande concernant la collecte des bornes PAV les 3, 4 et 5 mai sur la communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat, nous vous prions de trouver ci-dessous notre devis.

Tarif forfaitaire pour une collecte PAV de 3 jours

- Prix forfaitaire pour 3 jours
3 900,00€ HT

Total HT : 3 900 €

TVA applicable : 10%

Total TTC : 4 290€ TTC

Espérant avoir répondu à votre attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La collectivité
Bon Pour Accord

Pierre GIUDICELLI
SAROM